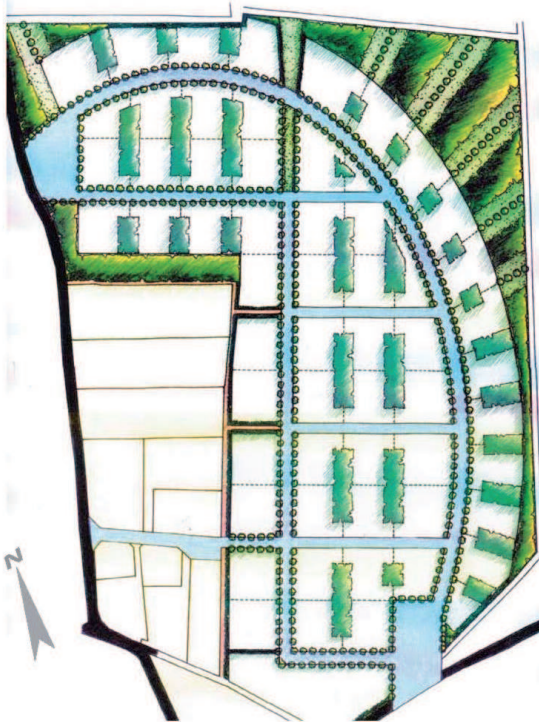


Réalisation	2004 / 2008
Maîtrise d'ouvrage	Communauté de Communes de la Plaine d'Aunis (17)
Maîtrise d'oeuvre	IDTP (SIT&A CONSEIL) + E. Enon (Paysagiste DPLG) + E. Fraire (Architecte DPLG)
Mission	Conception, Démarche AEU, Maîtrise d'oeuvre, AVP, AOR, Police de l'eau, Etude d'impact
Croix-Fort a été certifiée ISO 14001 en mai 2006 (conception et réalisation).	

Zone Artisanale de CROIX FORT



La démarche AEU exercée sur la ZA de Croix-Fort vise, en amont des choix d'urbanisme opérationnel, à proposer une réflexion globale et transversale sur les préoccupations environnementales (bruit, déchets, eau et assainissement).

La Communauté de Communes de la Plaine d'Aunis a souhaité développer, pour l'aménagement de la zone d'activités économiques de Croix-Fort, une méthodologie d'approche environnementale dans le but de favoriser la prise en compte des enjeux énergétiques et environnementaux dans ses opérations d'aménagement.

Les objectifs de cette démarche sont multiples :

- contribution au respect des exigences réglementaires en matière d'environnement ;
- intégration facilitée des politiques environnementales dans le projet ;
- concrétisation des principes d'une qualité urbaine plus durable ;
- contribution concrète à la qualité environnementale du projet.

Ce nouveau type d'approche a influé sur les mécanismes de décision tel que l'analyse en coût global dans le cadre d'un réseau d'experts aux compétences élargies.

